



No de résolution
ou annotation

Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-877

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue au Restaurant Mikes, 603, rue Principale à Granby, le 10 décembre 2015.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 45, la présidente, Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

Écoles primaires

BEAUDRY, Josée	de l'Orée des Cantons – Waterloo
DEVOST, Marie-Claude	St-Bernard – Granby
FRIOLET, Katy	Eurêka
GAUTHIER, Marie-Claude	de l'Assomption – Granby
HANIGAN, Stephen	St-Joseph – N.-D. de Stanbridge
HUARD, Mélanie	Joseph-Poitevin – Granby
LAMBERT, Suzie (parent commissaire)	St-Jean – Granby
LAROUCHE, Marc	de la Chantignole – Bromont
LAUZIER, Édith	Mgr-Desranleau – Bedford
LAVIGNE, Pascal (parent commissaire)	Ste-Famille – Granby
LOISELLE, Marie-France	Ave-Maria – Granby
LUSSIER, Evelyne	Ste-Cécile – Ste-Cécile-de-Milton
MORIN, Ghislain	St-André – Granby
PAQUETTE, Julie	de l'Étincelle – Granby
PELLETIER, Isabelle	St-Édouard – Knowlton
PLOTTO, Dimitri	de Roxton Pond – Roxton Pond
ST-FRANÇOIS, Mathieu	St-Joseph – Granby
THIBAUT-GOSSELIN, Geneviève	Curé-A.-Petit – Cowansville
TILLOY, Peggy	des Bâtisseurs
VALLÉE, Isabelle	de la Moisson-d'Or, St-Alphonse

Écoles secondaires

AUBÉ, Kathy	L'Envolée – Granby
CARON, Rémi	Joseph-Hermas-Leclerc – Granby
CORNAY, Marie-Josée (parent commissaire)	Massey-Vanier – Cowansville
DUPONT, Mario	Jean-Jacques-Bertrand – Farnham
GAGNON, Isabelle	Wilfrid-Léger – Waterloo
GODARD, André	de la Haute-Ville – Granby

CCSEHDAA

HUARD, Mélanie

Formant **QUORUM** (27 représentants, dont 26 ayant le droit de vote)

Sont arrivés en cours de rencontre :

BRIEN, Nicholas	St-François-d'Assise – Frelighsburg
FORTIER, Daniel	St-Léon – Cowansville
KONICKI, Russell	Notre-Dame-de-Lourdes – St-Armand
WALKER, Kevin	St-Jacques – Farnham

Ont motivé leur absence :

BOURDON, Julie	du Phénix – Granby
DUBOIS, Andréanne	Ste-Thérèse – Cowansville
ROBERGE, Avrel	de la Clé-des-Champs – Dunham
TESSIER, Josianne	Mgr-Douville, Farnham

Sont absents :

BANVILLE, Valérie (parent commissaire)	Premier-Envol – Bedford
HARRISON, Steve	St-Romuald – Farnham
LANTHIER, Benoît	de Sutton – Sutton
McCONNELL-LEGAULT, Benoit	St-Vincent-Ferrier – Bromont
NEUGEBAUER, Stéphane	Centrale – St-Joachim
PRIVÉ, Nathalie	



No de résolution
ou annotation

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Godard et appuyé par Mélanie Huard :

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

03CP1516-050

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par Peggy Tilloy et appuyé par Isabelle Gagnon :

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

03CP1516-051

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi.

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Marie-Claude Gauthier mentionne aux délégués que beaucoup de travail les attend relativement au projet de loi 86.

6. PAROLE AU PUBLIC

Paule-Andrée Bouvier, secrétaire générale, et Guy Tardif, directeur du STIOS, se présentent. Ils interviendront pour les consultations.

7. CONSULTATIONS

Arrivée de Daniel Fortier à 19 h (28 représentants, dont 27 ayant le droit de vote).

Règles et critères d'inscription

Les délégués font part des commentaires suivants relativement à plusieurs articles :

Article 5.10 : Libeller l'article comme suit : « lorsqu'un élève est déplacé à la suite d'une fermeture d'école ou d'une nouvelle délimitation de secteur, ce changement de secteur ne peut être reconnu comme un transfert. »

Article 5.11 : Considérer tout changement d'école découlant d'une décision de la CS comme un transfert, sauf dans le cas d'un déménagement des parents ou d'une demande de loi 180. Limiter le nombre de transferts possible pour un élève du secteur commun une fois l'école d'attache choisie.

Arrivée de Nicholas Brien à 19 h 10 (29 représentants, dont 28 ayant le droit de vote).

Articles 6.3, 6.6 et 7.2 : Remplacer la date de « trois jours avant la première journée pédagogique du mois d'août » par « entre le 1^{er} et le 10 août », car la date actuellement inscrite n'est pas réaliste pour les parents compte tenu des obligations engendrées par la rentrée scolaire.

Article 7.3 : Annexer la liste des écoles ainsi que les programmes qui y sont offerts à la directive.

Article 8.2 : Clarifier le libellé de l'article car, bien qu'il soit indiqué que le STIOS rend les décisions et que les directions les mettent en application, la responsabilité du STIOS n'est pas clairement mentionnée.

Arrivée de Russell Konicki et de Kevin Walker à 19 h 40 (31 représentants, dont 30 ayant le droit de vote).

Article 9.1 : Considérer le transfert de l'élève ainsi que son retour à son école de secteur comme deux transferts et non un seul. Ne pas envisager la possibilité pour les enfants d'un même foyer de fréquenter des écoles différentes, même en dernier recours.

Article 9.2 : Ajouter en premier critère « parmi les élèves qui n'ont pas déjà été transférés ».

Indiquer le délai à l'intérieur duquel l'école doit confirmer par écrit le transfert aux parents. Compléter le libellé de l'article avec la mention suivante : « et de fournir aux parents l'information sur le choix de la réintégration ».

Article 9.3 : Compléter le libellé de l'article avec la mention suivante : « et de fournir aux parents l'information sur le choix de la réintégration ».

Plan triennal, détermination des services éducatifs, actes d'établissement

Il est proposé par Ghislain Morin et appuyé par Rémi Caron :

D'ACCEPTER les documents *Plan triennal 2016-2019, Détermination des services éducatifs 2016-2017 et Actes d'établissement 2016-2017* et ;

DE RECOMMANDER à la CSVDC :

– de prendre en compte les décisions des conseils d'établissement et la volonté du milieu ;

03CP1516-052



No de résolution
ou annotation

01CP-879

ainsi que, dans le cas du document *Actes d'établissement 2016-2017*,

DE RECOMMANDER à la CSVDC :

- de motiver ses décisions (notamment lors de refus – par exemple, lorsque l'école de la Haute-Ville demande de déplacer la médiathèque, car l'établissement manque de locaux, demande qui est refusée depuis plusieurs années sans raison –) ;
- de fournir les documents cités en référence dans les actes d'établissement (par exemple, entente pour les écoles de l'Orée-des-Cantons et Sainte-Cécile).

Accepté à l'unanimité

8. FCPQ – PROJET DE LOI

- Le 40^e congrès aura lieu les 3 et 4 juin sous le thème *L'école publique, une œuvre collective – Ensemble, on s'implique*.
- Un projet pilote sur l'éducation à la sexualité est prévu dans certaines écoles (début pour janvier). On ne sait pas comment les enseignants seront formés, bien que le cours soit déjà inclus dans la grille-matières. La FCPQ avait demandé un retour de ce cours, et le Ministère l'a consultée. L'école Massey-Vanier fait partie du projet pilote, mais l'information doit être vérifiée.
- Pour le projet de loi 86, la FCPQ fournira une grille de consultation dès que possible. Le CP doit consulter les parents. On utilisera les médias pour cibler les parents et les regrouper dans quatre écoles. Les élus seront invités à assister aux séances de consultation ainsi que le CCSEHDAA. Dates prévues : 6 janvier à Farnham ; 7 janvier à Cowansville ; 11 janvier à Granby ; 12 janvier à Waterloo.

Marie-Josée Cornay quitte la séance à 21 h 30 (30 représentants, dont 29 ayant le droit de vote).

9. RETOUR RENCONTRE CONJOINTE

Les commissaires trouvent le projet de loi 86 décevant.

La procédure d'appel d'offres a été supprimée alors que le besoin était là pour obtenir plus d'information. Ce sujet pourrait être traité lors de la prochaine rencontre conjointe.

Il est proposé par Isabelle Gagnon et appuyé par Rémi Caron :

D'ENVOYER une lettre à chacun des commissaires (présents ou non) à la suite de la rencontre conjointe.

Accepté à l'unanimité

10. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

Le tour de table est reporté.

11. PROBLÉMATIQUE

Journées de grève

Les journées de grève sont tantôt comptabilisées comme des absences tantôt n'apparaissent pas sur le bulletin. Il ne semble pas y avoir de constance d'une école à l'autre. La lettre reçue par les parents mentionnait qu'il s'agissait d'une directive ministérielle sans autre précision. Certains parents ne l'ont même pas reçue. Paule-Andrée Bouvier indique que la CS a validé sa procédure avec le Ministère, mais en fait ce n'était pas une directive. Au prochain bulletin, une note avertira les parents. Mélanie Huard mentionne que la FCPQ a précisé que le Ministère n'avait donné aucune consigne pour traiter les journées de grève comme des absences.

Il est proposé par Stephen Hanigan et appuyé par Nicholas Brien :

DE PROLONGER la séance de 15 minutes.

Accepté à l'unanimité

12. PARENTS COMMISSAIRES

Le point est reporté.

13. CCSEHDAA

À l'école Eurêka, la demande d'ajout d'un point EHDAA est passée inaperçue. La direction n'a pas retenu la proposition, mais c'est la présidence qui doit préparer l'ordre du jour des rencontres.

14. TRANSPORT

Le point est reporté.

03CP1516-053

03CP1516-054



No de résolution
ou annotation

01CP-880

15. TRÉSORERIE

Isabelle Gagnon présente le rapport de trésorerie. Elle mentionne que le surplus a été coupé. Elle a également demandé de recevoir les chiffres chaque mois pour effectuer un suivi régulier.

16. QUESTIONS DIVERSES – CORRESPONDANCE

Pas de questions diverses ni de correspondance.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Ghislain Morin et appuyé par Dimitri Plotto :

DE LEVER la séance à 22 h 15.

Accepté à l'unanimité

03CP1516-055

Marie-Claude Gauthier
Présidente

Ghislain Morin
Secrétaire

Catherine Baudin
Agent de bureau